



*Le projet économique du Front National est en parfaite cohérence avec les grands choix politiques et démocratiques au cœur de son combat. La souveraineté que nous comptons redonner à la France, à son peuple et à ses institutions, se décline donc naturellement dans nos propositions économiques et sociales : souveraineté économique et défense des PME/PMI/artisans. Il en est ainsi, par exemple, de la question monétaire. D'autres propositions, sans lien direct avec la souveraineté, participent également à cette cohérence d'ensemble de notre projet, loin des dogmes de nos adversaires ou des facilités démagogiques en tout genre. Cette fiche se propose de rappeler les positions du Front National sur trois grands sujets économiques et sociaux parmi les plus déformés par la presse : la fin de l'euro, la retraite à 60 ans et la durée légale du travail maintenue à 35 heures avec possibilités d'assouplissements ; mesures respectivement approuvées par 70%, 83% et 65% des sympathisants du Front National, selon les dernières études d'opinion.*

- **La fin de l'euro :**

**La question de l'indépendance monétaire et de la fin de l'euro est une mesure phare du Front National**, plus que jamais d'actualité à l'heure d'une sortie très probable de la Grèce de la zone euro, et de la fin inéluctable de cet espace monétaire structurellement défaillant qui a déjà fait tant de mal à notre économie, en laminant notre compétitivité et notre industrie.

Chacun doit bien avoir à l'esprit que c'est toujours au final celui qui finance, celui qui paie, qui décide. Notre indépendance monétaire à l'instar de 95% des pays du monde est donc indispensable à la mise en place des conditions du redressement.

Nous visons une dissolution concertée de la zone euro, comme nous l'avons toujours dit. On peut également envisager un retour, même à titre transitoire, à une monnaie dite « commune » de type ECU, pour faciliter les opérations de change.

**Toutefois, cette fin de l'euro n'est que l'une -parmi d'autres- des grandes propositions économiques du Front National ;** lesquelles peuvent se diviser en deux volets :

- Un volet « souveraineté économique », avec le retour à une monnaie nationale adaptée à notre économie et offrant de nouvelles possibilités de financements (via une banque de France réinstallée dans ses fonctions de banque centrale) ; des frontières économiques, pour mettre en place un protectionnisme intelligent ; le patriotisme économique enfin, actuellement interdit par l'Union européenne, le tout mis en œuvre dans le cadre d'un Etat stratège.

- Un volet « soutien aux TPE/PME/PMI », impliquant une grande réforme de la fiscalité, vers une véritable progressivité de l'impôt sur les sociétés (le différentiel avec les grands groupes du CAC 40 relève de la plus scandaleuse injustice), la suppression du RSI actuel, et la création d'un nouveau cadre juridique et administratif, considérablement simplifié, en vue de favoriser l'entrepreneuriat.

- **L'âge de la retraite :**

**Le Front National est favorable à un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, conditionné à 40 annuités de cotisations pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein.** 60 ans est un âge légal, c'est à dire un âge à partir duquel vous avez le droit de partir, sans garantie d'une pension à taux plein vu la condition des 40 ans de cotisation. De fait, en profiteraient essentiellement les individus ayant commencé à

travailler très jeunes : une mesure de justice sociale. Travailler au-delà des 40 ans de cotisation pendant une durée déterminée serait possible, et donnerait droit à un bonus (le vrai "travailler plus pour gagner plus").

**Le coût de cette proposition est neutre pour les finances publiques.** En effet, dans un contexte de chômage de masse particulièrement important chez les séniors, ce que l'Etat ne paye pas en retraites, il le paye de toute façon en indemnités chômages. Il est en outre évident qu'un plan d'économies sur la mauvaise dépense publique doit être d'urgence entrepris pour sortir de la spirale infernale de l'austérité, dont l'un des aspects est l'accroissement continu, et inutile du point de vue des finances publiques, du nombre d'annuités de cotisation nécessaire pour une retraite pleine. Accroissement d'autant plus insensé que nombre de nos travailleurs "séniors" sont licenciés à l'âge de 53 ou 55 ans environ...

En revanche, en cas de reprise économique véritable, c'est à dire génératrice d'emplois (ce qui suppose la mise en œuvre de notre projet), alors cet âge légal permettra d'accélérer le renouvellement des générations au sein des entreprises, et facilitera en conséquence l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

- **Les 35 heures :**

À l'origine le Front National n'est pas favorable aux 35 heures, dont la mise en œuvre a profondément perturbé l'organisation du travail dans les entreprises, et sans doute plus encore dans les services publics, particulièrement dans le secteur hospitalier comme on le voit.

Notre pays étant beaucoup plus fragile qu'au début des années 2000, la suppression brutale des 35 heures serait aujourd'hui source de bouleversements plus importants encore, et dommageables pour son économie. **En outre, il ne fait aucun doute qu'un retour aux 39 ou 40 heures se ferait au détriment des salaires qui, eux, n'augmenteraient pas. Soit une baisse du salaire horaire de l'ordre de 10%...**

Ce sujet est souvent un prétexte pour ne pas aborder les questions de fond relatives aux sujets européens, à la réindustrialisation de notre pays et à la fourniture aux PME de carnets de commande remplis.

**En conclusion, le Front National est contre la suppression brutale et générale des 35 heures en tant que durée légale du travail, mais favorable à son assouplissement à la faveur d'accords de branche dans les entreprises, et à la condition d'une réelle compensation salariale.**

Auteur : Joffrey Bollée